

Par une insigne faveur, le préfet nous avait donné la plus belle maison de Nag-tchou. Elle comprenait en tout trois chambres en rez-de-chaussée, s'ouvrant par autant de portes sur une cour carrée de vingt mètres de côté, entourée de murs hauts de quatre pieds ; un rempart de bouse et de crottin desséchés, qui flanquait l'édifice sur la droite, en rehaussait l'architecture ; à l'intérieur, un grand tas des mêmes matériaux faisait le plus remarquable ornement de nos nouveaux appartements, lesquels étaient, d'ailleurs, sans plancher, sales, pleins de vermine, enfumés et obscurs. Au dehors, le vent faisait rage, la neige tourbillonnait, le thermomètre indiquait 30 degrés au-dessous de zéro. Notre demeure étant dépourvue de cheminée, il était impossible d'y allumer du feu, et il nous vint à l'esprit que malgré le mauvais temps il eût été plus agréable de partir sur le champ ; mais il fallait bien rester le mois entier afin de faire valoir nos droits. Nous nous avisâmes de construire des poêles en maçonnerie : nous nous mîmes à l'œuvre, en deux jours tout fut prêt et le feu flamba joyeusement dans ces appareils impromptus. Nous avions compté sans le vent, qui nous enfuma d'une manière insupportable et nous ne découvrîmes aucun moyen de parer à cet inconvénient. Heureusement, nos deux cheminées, ayant une exposition différente, ne fumaient pas en même temps, car le vent changeait selon l'heure : le matin, chassé de chez moi par d'âpres nuages, j'allais voir Dutreuil de Rhins, qui jouissait d'un air pur, et, l'après-midi, il me rendait ma visite. Quoique notre entreprise de fumisterie n'eût pas réussi au gré de nos désirs, elle n'en attira pas moins un grand concours de peuple. Les préfets et leur suite admirèrent l'ingéniosité des Européens, notre propriétaire, digne vieillard de 78 ans, qui tâchait de réparer le temps perdu en faisant tourner avec ardeur son moulin à prières et en entremêlant ses moindres discours d'oraisons et de litanies, loua l'effort de l'architecture et nous réclama une indemnité. Notre interprète, assez mauvais plaisant, lui répliqua qu'il n'était plus de son âge de s'occuper de pareilles vétilles, qu'il lui fallait prendre garde de ne pas émigrer dans la peau d'un chien ou d'un rat et qu'en bonne justice il devait contribuer de ses deniers à l'amélio-